

**Procès-verbal approuvé de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec, tenue le mercredi 17 avril 2024 à 19 h, au centre administratif, 2046, chemin Saint-Louis, Québec (Québec) G1T 1P4 et sur la plateforme TEAMS.**

<b>Présents :</b>	Stephen Burke Heather Clibbon Debbie Cornforth David Eden Debbie Ford-Caron André Gosselin Jessie Greene Chantal Guay Jason Kilganan Cameron Lavallee Ian O'Gallagher France Pedneault Stephen Pigeon Jean Robert Jo Rosenhek Jo-Ann Toulouse	Président Commissaire (par visioconférence) Commissaire-parent Commissaire Commissaire (par visioconférence) Commissaire Commissaire-parent (par visioconférence) Commissaire Commissaire-parent Commissaire Commissaire Commissaire (par visioconférence) Directeur général Vice-président Commissaire Commissaire (par visioconférence)
<b>Absents:</b>	Christian Falle	Commissaire-parent
<b>Également</b>		
<b>Présents :</b>	Julie Bureau Jacob Dussault-Marcoux Stephane Lagacé Vincent Laliberté Yves Lambert Anissa Landry Nancy L'Heureux  Benoit Sévigny	Régisseuse du Service du transport scolaire Secrétaire de séance Directeur des Services éducatifs Secrétaire général Président, CQTA Directrice du Service des ressources financières Directrice générale adjointe, Directrice du Service des ressources humaines Directeur des Ressources matérielles et des Technologies de l'information

**24-04.01 Ouverture de la séance**

Le président déclare la séance ouverte à 19h01.

**24-04.02 Déclaration de reconnaissance des terres autochtones**

Nous aimerais commencer par reconnaître, honorer et respecter nos communautés des Premières Nations, les propriétaires traditionnels et les gardiens de la terre sur laquelle nous sommes réunis aujourd’hui.

**24-04.03 Adoption de l'ordre du jour**

Il est PROPOSÉ par C. Guay, APPUYÉ par J.-A. Toulouse et RÉSOLU à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, tel qu'il a été distribué.

**24-04.04 Période de questions réservée au public**

Il n'y a eu aucune question du public.

**24-04.05 Période de questions réservée aux élèves**

Aucun élève n'était présent.

**24-04.06 Correspondance des élèves**

Le Conseil n'a reçu aucune correspondance de la part d'élèves.

**24-04.07 Plaintes**

- a) Administrative
- b) Services aux étudiants

Une plainte concernant de l'intimidation de nature sexuelle, et plus particulièrement l'orientation sexuelle d'un élève, a été portée directement devant la Protectrice nationale de l'élève, en raison de la gravité d'une telle situation. L'administration de l'école a agi immédiatement et des mesures appropriées ont été prises. La situation a été réglée et l'école va maintenant assurer un suivi auprès de l'élève.

**24-04.08 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 20 mars 2024**

- a) Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 20 mars 2024

Il est PROPOSÉ par J. Rosenhek, APPUYÉ par A. Gosselin et RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires, tenue le mercredi 20 mars 2024, tel que distribué.

La commissaire parent D. Cornforth s'est abstenu de voter.

- b) Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 25 mars 2024

Il est PROPOSÉ par J. Kilganan, APPUYÉ par C. Guay et RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires, tenue le lundi 25 mars 2024, tel que distribué.

La commissaire H. Clibbon et les commissaires parents J. Greene et D. Cornforth se sont abstenues de voter.

**24-04.09 Affaires découlant des séances précédentes**

Il n'y a aucune affaire découlant des séances précédentes.

**24-04.10 Rapport du président**

Le président a fait parvenir aux commissaires, avant la tenue de la séance, un rapport portant sur les points suivants :

- Réunion du Comité de sélection des DG - 25 mars
- Réunion spéciale du Conseil des commissaires - 25 mars
- Réunion du Comité exécutif de l'ACSAQ - 26 mars
- Cérémonie de remise de la médaille du lieutenant-gouverneur - 7 avril
- Première réunion des écoles QHS/St-Patrick/DDO - 8 avril
- Réunion du Comité de sélection des DG - 8 avril
- Réunion du Comité exécutif de l'ACSAQ - 9 avril
- Réunion sur l'ordre du jour - 9 avril
- Réunion du Comité de sélection des DG - 12 avril

**24-04.11 Rapport du directeur général**

Le directeur général s'est adressé en bonne et due forme aux membres du Conseil et leur a parlé des points suivants :

a) Bilan actualisé du Service du transport scolaire

La régisseuse J. Bureau a présenté au conseil les modifications apportées à la politique de transport : l'utilisation des autobus scolaires par les usagers des garderies, la procédure ou les mesures de sécurité pour les jeunes élèves, une clarification entre la zone de recrutement scolaire et le territoire des autobus scolaires, la révision de la procédure de rapport d'inconduite.

b) Bilan actualisé des Services éducatifs

Le Festival des arts de la scène (PAF) pour nos écoles secondaires a eu lieu le 15 avril 2024 au Palais Montcalm et les élèves ont même eu la chance de vivre des ateliers au Théâtre Le Diamant.

c) Bilan actualisé du Service des ressources matérielles et technologies de l'information

d) Bilan actualisé du Service des ressources humaines

La décision de déplacer la journée pédagogique, du vendredi 12 avril au lundi 8 avril, a non seulement garanti la sécurité des élèves pendant l'éclipse solaire totale, mais leur a également évité les embouteillages qui ont eu lieu le jour de l'événement et qui auraient retardé l'arrivée des bus dans les écoles.

**24-04.11 Rapport du directeur général (suite)**

- e) Bilan actualisé du Service des ressources financières

Un nouveau coordonnateur a été engagé au Service des ressources financières.

- f) Bilan actualisé du Secrétariat général

**24-04.12 Planification stratégique**

N. L'Heureux présente la mise à jour des plans d'action et du plan d'engagement pour le mois d'avril.

**24-04.13 Affaires nouvelles**

- a) Calendrier pour le secteur de l'éducation aux adultes et de la formation professionnelle (adoption)

ATTENDU QUE l'article 238 de la Loi sur l'instruction publique stipule que chaque commission scolaire établit le calendrier scolaire de ses écoles en tenant compte des dispositions du règlement scolaire de base;

ATTENDU QUE la convention collective des enseignantes et enseignants prévoit un comité qui est consulté sur le calendrier scolaire;

ATTENDU QUE le calendrier a été présenté et travaillé à la séance du conseil d'école tenue le 19 décembre 2023;

ATTENDU QUE le calendrier a ensuite été présenté à l'assemblée générale du personnel le 8 janvier 2024;

ATTENDU QUE le conseil d'établissement a proposé une résolution le 15 janvier 2024;

ATTENDU QUE les deux comités recommandent l'adoption du calendrier proposé pour l'année scolaire 2024-2025;

Il est PROPOSÉ par J. Rosenhek, APPUYÉ par A. Gosselin et RÉSOLU à l'unanimité; QUE la Commission scolaire Central Québec accepte le calendrier scolaire du secteur de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle pour l'année scolaire 2024-2025 tel que présenté.

Il est PROPOSÉ par D. Eden, APPUYÉ par C. Lavallee et RÉSOLU à l'unanimité de tenir une séance à huis clos pour le point 13.b) Recommandation du Comité de sélection - Poste de directeur général.

**b) Recommandation du Comité de sélection – Poste de directeur général**

ATTENDU QUE lors de la séance du 20 mars 2024, le Conseil des commissaires a approuvé, avec regret, le départ à la retraite du directeur général en poste à compter du 1er septembre 2024;

ATTENDU QUE lors de la réunion du 20 mars 2024, un Comité de sélection a été formé, composé du président, du vice-président et des commissaires suivants: D. Eden, I. O'Gallagher et J. Rosenhek;

ATTENDU QUE lors de la séance extraordinaire du 25 mars 2024, le Conseil des commissaires a approuvé la description de tâches révisée pour le poste de directeur général ;

ATTENDU QUE le poste a été affiché, que des entrevues ont eu lieu le 12 avril 2024 et que le comité de sélection a préparé une recommandation au Conseil des commissaires ;

Il est PROPOSÉ par J. Robert, APPUYÉ par J. Rosenhek et RÉSOLU à l'unanimité; QUE le Conseil des commissaires accepte la recommandation du comité de sélection, que le président soit mandaté pour offrir le poste au candidat recommandé par le comité de sélection en la personne de Stéphane Lagacé; et

QU'une fois que le candidat aura accepté le poste, une annonce publique soit faite; et

QUE la nomination de Stéphane Lagacé à titre de nouveau directeur général soit effective à compter du 1er septembre 2024, sous réserve de la signature d'un contrat et des conditions de travail établies dans le règlement gouvernemental actuellement en vigueur; et

QUE le président soit autorisé à signer le contrat au nom de la commission scolaire.

Il est PROPOSÉ par C. Guay, APPUYÉ par I. O'Gallagher et RÉSOLU à l'unanimité de sortir du huis clos.

**c) Constitution du Comité de sélection (adoption)**

ATTENDU QUE la nomination du directeur général entraînera la vacance du poste de directeur des Services éducatifs, de l'éducation des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle;

**24-04.13**

**Affaires Nouvelles (suite)**

**c) Constitution du Comité de sélection (adoption) (suite)**

ATTENDU QUE la politique de recrutement, de sélection et d'embauche prévoit la formation d'un Comité de sélection;

Il est PROPOSÉ par J.-A. Toulouse, APPUYÉ par H. Clibbon et RÉSOLU à l'unanimité; QU'UN Comité de sélection soit formé pour la sélection d'un directeur des services éducatifs, de l'éducation des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle; et

QUE le Comité de sélection soit formé de la directrice générale adjointe, du directeur des Services éducatifs et de trois commissaires: Stephen Burke, Debbie Cornforth et David Eden.

**d) Description de tâches – directeur des Services éducatifs (adoption)**

ATTENDU QUE le Conseil des commissaires a formé un Comité de sélection pour combler le poste de directeur des Services éducatifs, de l'éducation des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle;

ATTENDU QUE la politique de recrutement, de sélection et d'embauche de la commission scolaire prévoit que le Comité de sélection doit étudier la description des tâches;

ATTENDU QUE la politique stipule également que le Conseil des commissaires doit accepter la description de tâches pour le poste de directeur des Services éducatifs, de l'éducation des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle;

ATTENDU QUE la description de tâches du poste a été approuvée récemment par le Conseil des commissaires en 2019;

ATTENDU QUE la description de tâches de 2019 a été révisée par le directeur général qui a fait des mises à jour mineures;

Il est PROPOSÉ par J. Rosenhek, APPUYÉ par C. Lavallee et RÉSOLU à l'unanimité; QUE le Conseil des commissaires accepte la description de tâches et l'affichage pour le poste de directeur des Services éducatifs, de l'éducation des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle; QUE le Conseil des commissaires accepte la description de tâches et l'affichage pour le poste de directeur des Services éducatifs, de l'éducation des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle.

**24-04.13**

**Affaires Nouvelles (suite)**

- e) Règlement concernant le jour, l'heure et le lieu des réunions ordinaires 2024-2025 (dépôt)

Le projet de règlement sur le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires a été reçu pour consultation. Le document final sera présenté pour adoption lors d'une prochaine réunion du Conseil des commissaires qui se tiendra le 12 juin 2024.

- f) Politique de communication (adoption)

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec (CSCQ) reconnaît l'importance d'une communication claire, précise, ouverte et continue avec tous ses partenaires;

ATTENDU QUE les communications font partie intégrante de la gestion stratégique à tous les niveaux de la structure organisationnelle;

ATTENDU QUE les communications sont aussi un outil de gestion essentiel qui permet à la CSCQ de remplir ses mandats, de mettre en œuvre et de partager ses orientations et ses priorités avec ses partenaires internes et externes et d'agir en situation de crise ou d'urgence;

ATTENDU QU'une politique de communication permettrait de favoriser et de faciliter la circulation de l'information, la cohérence des messages et la complémentarité des actions;

ATTENDU QUE cette politique a été créée pour identifier et définir les orientations de la CSCQ en matière de communications, de relations publiques, de relations avec les médias et de communications d'urgence;

ATTENDU QUE la Politique de communication a été déposée pour consultation au Conseil des commissaires le 21 février 2024;

ATTENDU QUE les consultations appropriées ont eu lieu;

Il est PROPOSÉ par A. Gosselin, APPUYÉ par C. Guay et RÉSOLU à l'unanimité; QUE le Conseil des commissaires adopte la Politique de communication telle que présentée.

- g) Amendement à la Politique de transport (dépôt)

La Politique de transport révisée a été reçue à des fins de consultation. Le document final sera présenté pour adoption lors d'une prochaine réunion du Conseil des commissaires qui se tiendra le 12 juin 2024.

h) Politique de prévention et de gestion des conflits et du harcèlement (dépôt)

L'ébauche de la Politique de prévention et de gestion des conflits et du harcèlement a été reçue à des fins de consultation. Le document final sera présenté pour adoption lors d'une prochaine réunion du Conseil des commissaires qui se tiendra le 12 juin 2024.

i) Nomination du Secrétaire de Comité de sélection

ATTENDU QUE, selon la Directive concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics, le Comité de sélection doit être constitué avant le lancement de l'appel d'offres;

ATTENDU QUE le dirigeant de l'organisme doit désigner une personne qui agira à titre de secrétaire du Comité de sélection;

ATTENDU QUE seule une personne occupant un poste de cadre ou de professionnel au sein de l'organisme et ayant un statut permanent ou équivalent, ou en voie d'acquérir un tel statut, peut agir à titre de secrétaire du Comité de sélection;

Il est PROPOSÉ par I. O'Gallagher, APPUYÉ par F. Pedneault et RÉSOLU à l'unanimité; QUE la Commission scolaire Central Québec approuve la nomination d'Éric Monfette à titre de secrétaire du Comité de sélection; et

QUE Stephen Burke, président du Conseil des commissaires, soit autorisé à signer le contrat au nom de la commission scolaire.

Il est PROPOSÉ par J. Kilganan, APPUYÉ par A. Gosselin et RÉSOLU à l'unanimité de tenir une séance à huis clos pour les points 13.j) Congédiement et 13.k) Congédiement.

j) Congédiement

ATTENDU QUE l'employé 175 388 885 a été officiellement relevé de ses fonctions le 17 mars 2024 conformément à la clause 5.7-09 de l'entente locale des enseignantes et enseignants;

ATTENDU QUE le syndicat a été avisé par écrit de l'intention de la commission scolaire de mettre fin à l'engagement de l'employé 175 388 885;

ATTENDU QU'en vertu de la clause 5-7.01 de l'entente locale des enseignantes et enseignants, l'employée no 175 388 885 a eu une conduite immorale;

j) Congédiement (suite)

ATTENDU QUE l'employé no 175 388 885 a été accusé d'avoir leurré un enfant (art. 172.1 [1] a C.cr) et qu'il est sous le coup d'une ordonnance de la cour lui interdisant de se trouver sur le terrain d'une école ou en présence d'un ou de plusieurs élèves âgés de moins de 16 ans;

Il est PROPOSÉ par C. Guay, APPUYÉ par J. Kilganan et RÉSOLU à l'unanimité; QUE, conformément à la clause 5.7-00 de l'entente locale des enseignantes et enseignants, le contrat d'engagement entre la Commission scolaire Central Québec (CSCQ) et l'employée 175 388 885 soit résilié immédiatement et que, à compter du 18 avril 2024, l'employé soit congédié du service de la Commission scolaire Central Québec.

k) Congédiement

ATTENDU QUE l'employée 147 783 790 a enregistré un taux d'absentéisme de 40% au cours des dix dernières années;

ATTENDU QUE l'employée 147 783 790 a été informée à plusieurs reprises de l'impact de ses absences sur les élèves et le personnel de l'école;

ATTENDU QUE le 15 mai 2023 des mesures d'adaptation finales ont été mises en place pour l'année scolaire 2023-2024 pour l'employée 147 783 790 et qu'elle a été informée que si elle continuait d'être incapable de fournir un rendement soutenu malgré les mesures d'adaptation mises en place, la commission scolaire recommanderait son congédiement au Conseil des commissaires;

ATTENDU QUE l'employée 147 783 790 a un taux d'absentéisme de 33% pour l'année scolaire 2023-2024;

Il est PROPOSÉ par C. Guay, APPUYÉ par D. Eden et RÉSOLU à l'unanimité; QU'en vertu des clauses 5.7-00 de l'entente locale des enseignantes et enseignants, le contrat d'engagement entre la Commission scolaire Central Québec (CSCQ) et l'employée 147 783 790 soit résilié immédiatement et qu'à compter du 18 avril 2024, l'employée soit congédiée du service de la commission scolaire.

Il est PROPOSÉ par J. Rosenhek, APPUYÉ par D. Ford-Caron et RÉSOLU à l'unanimité de sortir du huis clos.

**24-04.14**

**Rapports des comités**

a) Comité exécutif

Aucune rencontre n'a eu lieu.

b) Comité de parents

Une rencontre a eu lieu le 9 avril 2024.

c) Comité consultatif des services aux EHDAA

Le comité ne s'est pas réuni, mais le commissaire J. Kilganan, président du SNAC, a signalé que le ministre de l'Éducation a rencontré les parents et les intervenants des élèves ayant des besoins spéciaux, pour une présentation qui s'est malheureusement déroulée exclusivement en français, en raison des répercussions du projet de loi 96. Puisque le droit de fréquenter les écoles anglaises est un élément déterminant de la communauté, les présentations sur les questions d'éducation devraient être offertes dans la langue des participants. Les commissions scolaires anglophones doivent continuer à se battre pour leur droit de recevoir l'information de manière accessible.

d) Comité consultatif de transport

Aucune rencontre n'a eu lieu.

e) Comité de vérification

Aucune rencontre n'a eu lieu.

f) Comité d'évaluation du directeur général

Aucune rencontre n'a eu lieu.

g) Comité d'éthique et de gouvernance

Aucune rencontre n'a eu lieu.

h) Comité des ressources humaines

Aucune rencontre n'a eu lieu.

i) Comité d'allocation des ressources

Aucune rencontre n'a eu lieu.

**24-04.15      Association des commissions scolaires anglophones du Québec**

a) Rapport du conseil d'administration

La commissaire D. Ford-Caron a fait un rapport sur les sujets suivants :

Le projet de loi 40 sur la collecte de fonds, le projet de loi 96, le projet de loi 21, les élections scolaires, la conférence CARE, l'Association canadienne des commissions/conseils scolaires, la contestation judiciaire sur les médias sociaux, le directeur des relations de travail de l'ACSAQ, le rapport financier de l'ACSAQ.

Une rencontre avec le ministre de l'Éducation aura lieu le 18 avril 2024.

b) Rapports des comités

Aucun rapport n'a été fait.

**24-04.16      Prochaine séance**

Une séance extraordinaire du Conseil des commissaires aura lieu le 1<sup>er</sup> mai 2024.

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le mercredi 15 mai 2024.

**24-04.17      Période de questions**

a) Public

Il n'y a eu aucune question du public.

b) Commissaires

Il n'y a eu aucune question des commissaires.

**24-04.18      Session à huis clos**

Les sessions à huis clos ont eu lieu de 19h56 à 20h23 et de 20h43 à 21h20.

**24-04.19      Levée de la séance**

Il a été PROPOSÉ par A. Gosselin de lever la séance à 21h28.

---

Vincent Laliberté  
Secrétaire général

Stephen Burke  
Président

Approuvé le 15 mai 2024.